

exhausser le remblai, à cette hauteur, au Bout-de-l'Île, de façon à se dispenser du pont-levis. La différence dans le coût serait alors comme suit :

Coût de la ligne, No. 1.....	\$1,337,274
" " No. 4.....	1,237,246
Laissant.....	100,028

en faveur de la ligne No. 4, *viâ* Terrebonne.

PRÉTENDUES INEXACTITUDES.

M. Peterson "pense" d'après un examen qu'il a fait, que la ligne No. 4, coûtera \$100,000 de plus, que la ligne No. 1. Je sais, d'après des explorations et des estimations faites avec soin, que la ligne No. 4, avec pentes élevées, entre Maskinongé et Terrebonne, et pentes réduites à 26.4 le mille, à la rivière des Prairies coûterait, sans tenir compte de l'achat des terrains, mentionnés ci-dessus, \$100,028 de moins que la ligne No. 1. si les ponts à niveau élevé sont adoptés à la Rivière des Prairies et au Bout-de-l'Île, les deux ponts étant de 36 pieds au-dessus des eaux hautes, tel que requis par le département des Travaux Publics.

Je ne partage nullement l'opinion de M. Peterson et je maintiens que le pont-levis présente tant d'inconvénients qu'il vaut mieux l'éviter, à une augmentation de frais, comparativement raisonnable.

Les avantages et désavantages de la ligne No. 4 sont comme suit, par opposition aux 12 raisons pour lesquelles la ligne No. 1 devrait être adoptée :

1o. A cause de la rectitude de son alignement et parce qu'elle n'a pas de pont-levis, on peut obtenir une plus grande vitesse par la ligne No. 4.

2o. Si les rampes sur la ligne No. 1 sont réduites, les deux lignes seraient semblables, et, par conséquent, ni l'une ni l'autre ne serait plus facile sous ce rapport ;

3o. Le niveau général de la voie des deux chemins est semblable ; du moment que le niveau du tracé No. 4 est exhaussé entre Maskinongé et Terrebonne.

4o. Le tracé No. 4, avec des rampes exaucées, aura 6,066 pieds de tranchées, en plus que le No. 1. mais on peut obvier à cet inconvénient en couvrant la seule coupe profonde qui existe ; le coût n'en dépassera pas \$3,000. Dans toutes les autres coupes, le besoin de terre pour le remblai permet de les élargir assez pour faire disparaître cette objection.

5o. Admis.

6o. La ligne No. 4 a 953 pieds de moins, en tablier métallique que la ligne No. 1, sans égard aux treillis métalliques.